

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Lyon – 22 mai 2014 – 10 heures 30

Temps de travail

Les internes de médecine générale entendus

L'ISNAR-IMG se félicite de la tournure que prennent les négociations avec le Ministère des Affaires Sociales et de la Santé concernant le temps de travail des internes.

Une nouvelle réglementation doit être trouvée pour répondre à la mise en demeure de la France par la Commission Européenne. **Il existe aujourd'hui, de la part du gouvernement, une réelle volonté de réduire le temps de travail des internes et de sanctuariser les 2 demi-journées hebdomadaires de formation.**

Dans ce cadre, **l'ISNAR-IMG a demandé que les obligations de service soient réduites à 10 demi-journées, dont 8 en stage et 2 pour la formation théorique.**

Parmi celles-ci, les internes devront avoir **une demi-journée de travail personnel** leur permettant de consolider et compléter leurs connaissances et compétences. **Les internes ont besoin de consacrer du temps à leurs travaux facultaires et le futur décret doit s'inscrire dans ce sens.**

L'ensemble des gardes devra être comptabilisé dans nos obligations de service.

L'ensemble des demi-journées hebdomadaires effectuées en plus de nos obligations de service devra être récupéré.

Pour aller plus loin, il sera **indispensable de revoir la réglementation encadrant les astreintes des internes et de passer à six internes minimum par ligne de garde.**

La **grande difficulté** de voir notre temps de travail réduit sera sa **mise en application sur les terrains de stage**. L'ISNAR-IMG restera particulièrement attentive au respect des droits des internes.

Les chefs de service, les directeurs des hôpitaux tout comme l'ensemble des maîtres de stage, doivent **se mobiliser** pour que soient trouvées demain des solutions afin de **rendre applicables ces avancées majeures** pour les internes.

Formez-nous, nous vous soignerons !

Guillaume POGU,
Porte Parole de l'ISNAR-IMG.

Contacts Presse

Julien POIMBOEUF – Président
06 73 07 53 01 - president@isnar-img.com

Guillaume POGU – Porte Parole
06 73 07 52 85 - porteparole@isnar-img.com

